

Mandat pour l'établissement de garantie bancaire/cautionnement (bulletin de commande)

Donneur d'ordre

Société/nom/prénom
Rue
NPA/localité

Personne de contact
Téléphone
N° de partenaire

Monnaie

Montant (= % du prix total)

Date d'échéance

A durée indéterminée oui

Forme juridique

Garantie Cautionnement simple Cautionnement solidaire
(cas usuel en cas de garantie pour les défauts de l'ouvrage)

But de la garantie

Garantie pour les défauts de l'ouvrage Restitution d'acompte Bonne exécution Loyer
Paiement Autres (texte selon annexé)

Langue

français allemand anglais

Transaction de base (veuillez joindre une copie du contrat de base signé)

Bénéficiaire

Société/nom
Rue

NPA/localité
Pays

Remarques

Remise de la garantie bancaire/du cautionnement à

moi/nous bénéficiaire

Débit de la commission sur le compte n°

Commissions	Couvert	En blanc
De manière générale par année	0,60 %	1,20 %
Minimum par garantie/cautionnement p.a.	CHF 200.00	CHF 200.00

La banque débite à son client une commission pour le risque de crédit et de règlement, pour le travail fourni ainsi que pour les coûts des fonds propres exigibles côté banque pour tous les instruments précités. Cette commission est habituellement perçue tous les trois mois dès l'établissement, à l'avance pour la durée complète pour de plus petits engagements. Un taux de commissionnement réduit s'applique lorsque le donneur d'ordre peut mettre à disposition une couverture (p. ex. titres).

La Banque Valiant SA utilise, en règle générale, ses modèles de texte actuels, rédigés conformément au droit suisse, pour la rédaction des garanties bancaires/cautionnements, pour autant que la nature de la transaction à garantir ou que des instructions particulières du donneur d'ordre (ayant reçues l'approbation écrite préalable de la Banque Valiant SA) n'en nécessitent pas une modification. Chaque modèle de texte actuel est disponible sur la page d'accueil de la banque (valiant.ch) ou peut être obtenu, sur demande, au format papier.

Le donneur d'ordre charge, par la présente, la Banque Valiant SA de fournir, sous sa seule et entière responsabilité, la garantie bancaire/le cautionnement sous-jacent au présent bulletin de commande (la forme juridique doit, pour chaque cas, être indiquée). En signant le présent bulletin de commande, il atteste connaître le texte conforme aux dispositions actuelles de la garantie/du cautionnement et l'accepter explicitement dans la présente forme.

Avec la signature du présent bulletin de commande, la Banque Valiant SA est autorisée de façon irrévocable par le donneur d'ordre à effectuer des paiements en vertu des prescriptions légales et contractuelles relatives à la garantie bancaire/au cautionnement.

De plus, en signant le présent bulletin de commande, le donneur d'ordre s'engage à rembourser entièrement la Banque Valiant SA de tous les paiements que cette dernière doit effectuer dans le cadre de la garantie bancaire/du cautionnement, à acquitter l'ensemble des commissions fixées par la Banque Valiant SA ainsi qu'à dédommager entièrement la Banque Valiant SA en cas de dommages résultant de la création et de l'exécution de la garantie bancaire/du cautionnement (frais de poursuites judiciaires inclus).

Par ailleurs, les conditions générales de la Banque Valiant SA ainsi que le contrat de crédit sous-jacent de la Banque Valiant SA s'appliquent à tous les droits et obligations du donneur d'ordre dans le cadre du présent ordre.

Lieu et date

Signature du donneur d'ordre

Banque Valiant SA
Credit Office
Mattenstrasse 8
3073 Gümligen

Veillez imprimer toutes les pages, signer et
envoyer ce document à Banque Valiant SA.